

FICHE DE POSTE
Unité Pédagogique pour Elèves Arrivants – UPE2A
(Circulaire ministérielle 2012-141 du 2 octobre 2012)

Annexe 3

Etablissement	<p>- Création de 2 postes constitués chacun de deux demi-services.</p> <p>=> Poste UPE2A Nord (codé SIAM N° 5031 – mouvement 2016) constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.5 ETP sur l'école primaire Jules Ferry de Bressuire - 0.5 ETP sur l'école élémentaire Jaurès-Buisson de Thouars <p>=> Poste UPE2A Sud (codé SIAM N° 5033 – mouvement 2016) constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.5 ETP sur l'école élémentaire Mention Verdier de Melle - 0.5 ETP sur l'école primaire Pérochon de Niort
Profil du poste	<p>Dans le cadre du projet d'accueil et de suivi de la scolarisation des élèves allophones dans le 1^{er} degré, l'enseignant en UPE2A enseigne auprès d'Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) du 1^{er} degré.</p> <p>Il est chargé de l'accueil, de l'inclusion, de l'accompagnement, de l'évaluation et du suivi des élèves allophones, arrivés en France sans maîtrise de la langue françaises et des apprentissages.</p> <p>=> Poste UPE2A Nord</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.5 ETP sur l'école primaire Jaurès-Buisson de Thouars : poste prenant prioritairement les EANA des écoles élémentaires de Thouars (des regroupements d'élèves seront à organiser autant que faire se peut) et de l'école élémentaire de Nueil Les Aubiers ; - 0.5 ETP sur l'école élémentaire Jules Ferry de Bressuire : poste prenant en charge les EANA des trois écoles de Bressuire (des regroupements d'élèves seront à organiser autant que faire se peut) ; <p>=> Poste UPE2A Sud constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.5 ETP sur l'école élémentaire Mention Verdier de Melle : poste prenant en charge les EANA de l'école Mention Verdier de Melle. Des prises en charge d'EANA seront à envisager sur le reste de la circonscription ; - 0.5 ETP sur l'école primaire Pérochon de Niort : poste prenant en charge les EANA de l'école primaire Pérochon de Niort. Des regroupements des EANA des autres écoles de Niort seront à organiser
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis par la circulaire 2012-141 en matière de scolarisation des élèves allophones arrivants. - Evaluer les compétences des élèves allophones nouvellement arrivés et proposer un premier parcours de scolarisation. - Enseigner le français oral et écrit comme langue seconde pour tout élève allophone, scolarisé, peu scolarisé ou pas scolarisé antérieurement dans son pays d'origine. - Travailler avec l'équipe d'école pour une scolarisation de l'élève EANA en UPE2A et en classe ordinaire, dans le respect des horaires d'enseignement du 1^{er} degré avec une souplesse d'organisation. - Assurer avec le directeur de l'école la liaison avec les familles, les associations et les autres organismes référents. - Evaluer chaque élève EANA selon les items du socle commun de compétences et de connaissances. - Travailler en lien étroit avec le coordinateur départemental CASNAV (le chargé de mission pour les parcours scolaires singuliers) et l'IEN de circonscription.

Diplôme requis	- Sans objet
Connaissances requises	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et intérêt pour les publics concernés - Connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles - Connaissance du système éducatif - Connaissance approfondie des dispositifs institutionnels et des problématiques de la scolarisation des EANA - Expériences en enseignement du français langue seconde et/ou français langue étrangère (certification FLS et/ou diplôme FLE souhaités). - Expérience solide dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (expérience du CP)
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de travailler en partenariat et en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences. - Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale. - Faire preuve de bonnes capacités d'organisation et d'aptabilité (changements ou réajustements des prises en charge tout au long de l'année). - Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et maîtriser ses attitudes. - Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires. - Maîtriser l'outil informatique (word, excel, messagerie électronique). - Faire preuve de dynamisme et de disponibilité.
Conditions particulières d'exercice	<p>Néant</p> <p>(Obligation réglementaire de service hebdomadaire : 24 heures + 3 heures)</p>
Eléments de rémunération	- Traitement selon le grade et l'échelon
Personne à contacter	- Service des emplois et des enseignants des écoles – DSDEN79 – M Prouteau Yann-Eric
Modalités de candidature	<p>Le poste doit être demandé en rang n°1 dans la liste des vœux pour le mouvement.</p> <p>Le poste est pourvu hors barème après l'audition des candidats par une commission constituée d'IEN.</p> <p>La commission se réunira entre le 25 avril et le 4 mai 2016.</p> <p>L'affectation se fera à titre définitif sous réserve de la détention du CAPA-SH.</p>